

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 20

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se vouent à l'art culinaire, ou du moins qui font un apprentissage en cuisine dans les hôtels du canton de Vaud. Peut-être d'autres font-ils cet apprentissage à Berne, Lucerne, Zurich ou Bâle pour apprendre la langue allemande et se familiariser avec des conditions de travail différentes; mais ils doivent être plutôt rares.

La seconde constatation est le nombre infime, apparemment du moins, des apprentis sommeliers, à preuve qu'ils n'étaient officiellement qu'une dizaine en 1929/30. Le jeune Romand a peu de goût pour la « queue d'hirondelle » ou le « frac » et la cravate blanche et il ignore sciemment la profession de sommelier, dont l'exercice est pourtant le premier degré conduisant aux plus belles situations dans l'hôtellerie. Incomparablement plus nombreux sont nos jeunes compatriotes de la Suisse allemande qui choisissent cette profession. Leur effectif est néanmoins insuffisant pour satisfaire à l'offre et nos hôtels sont dans l'obligation de recourir aux services de très nombreux sommeliers allemands, autrichiens ou italiens, spécialement pendant la haute saison. Nos jeunes nationaux, particulièrement ceux des cantons romands, ont tort de dénigrer une profession utile et honorable au bénéfice d'étrangers. Cette profession leur offre cependant les perspectives d'avenir les plus intéressantes, socialement et économiquement parlant.

D'après L. Poirier-Delay.

L'hôtellerie suisse en mars 1930

Nous venons seulement de recevoir le tirage à part en français du rapport de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur l'activité de l'hôtellerie suisse pendant le mois de mars. Les données recueillies concernent 1214 établissements avec un total de 85,363 lits à la fin du mois. Sur ce nombre, il y avait 592 établissements ouverts avec 34,868 lits au milieu du mois et 583 établissements avec 33,742 lits à la fin du mois.

Calculé sur le nombre des seuls établissements ouverts, le pourcentage moyen des lits occupés était de 39,8 à la mi-mars et de 41,2 à fin mars, contre 38,7 à fin février. En tenant compte des établissements momentanément fermés, il n'était que de 16,3, contre 19 le mois précédent.

Les plus forts pourcentages de lits occupés étaient les suivants au milieu de mars: Leysin

91,5, Davos-Dorf 76,9, Petite-Scheidegg 73,3, Arosa 67,6, Locarno-Orselina 60,8, Locarno-Minusio 60,5, Montreux-Terriert 59,5, Montana 59,1, etc.

Les chiffres étaient assez sensiblement modifiés à la fin du mois, où l'on avait une occupation de 100% à Lugano-Ruvigliana, de 87,5 à Locarno-Orselina, de 85,3 à Leysin, de 74,7 à Lugano-Castagnola, de 73,6 à Lugano-Cassarate, de 66,7 à la Petite-Scheidegg, de 65,3 à Locarno-Minusio, de 60,7 à Lugano, etc.

Voici les pourcentages moyens d'occupation des lits, au milieu et à la fin de mars, dans les établissements en exploitation des principales villes: Lausanne-Ouchy 55,3 et 59,9, Zurich 53,9 et 59,8, Lugano 43,2 et 60,7, Berne 51,1 et 49,4, Locarno 37,3 et 60,4, Montreux 43,1 et 50,2, Bâle 41,7 et 46,6, Vevey-La Tour 43,6 et 43,6, Neuchâtel 39 et 43,4, La Chaux-de-Fonds 39,3 et 40,7, Genève 39,2 et 38,5, Montreux-Clarens 35,2 et 38,9, Vevey 33,9 et 33,4, Lucerne 16,2 et 22,7.

Dans les stations romandes non citées plus haut, nous avons les pourcentages suivants: Montana 59,1 et 51,7, Gion-sur-Montreux 42,5 et 43,7, Villars-Arveyes 49,1 et 16,4, Château-d'Oex 23,7 et 30,3, Les Avants 26,3 et 19,9, Champéry 18,1 et 14,3, Villars-sur-Ollon 20,6 et 7,1.

Dans les stations situées à moins de mille mètres, le pourcentage moyen des lits occupés, qui était de 34,9 à fin février, est monté à 38,2 à la mi-mars et à 43,8 à fin mars. Dans les stations plus élevées, le pourcentage était à peu près au même chiffre à la mi-mars (43,9) qu'à la fin de février (43,6), mais il est descendu à 33 à fin mars.

Comme en février, les établissements de moins de cent lits étaient en moyenne plus fréquentés que les établissements plus grands, aussi bien au milieu qu'à la fin de mars.

Si l'on considère les hôtels selon leur prix de pension, on constate que l'une et l'autre catégories (au-dessus et au-dessous de 12 fr.) ont participé à peu près dans la même mesure à la légère augmentation de clientèle qui s'est produite de fin février à la mi-mars. La faible augmentation de la deuxième quinzaine de mars a profité surtout aux établissements à prix de pension moins élevés.

Le nombre des personnes travaillant dans l'hôtellerie a diminué de 17,9% de la fin de février au milieu de mars et de 3,5% du milieu à la fin de mars. Pour 100 lits occupés, le nombre moyen des personnes travaillant dans les hôtels était de 84,3 à la mi-mars et de 81,2 à la fin de mars, contre 88 à la fin de février.

Des hôtes hollandais à Montreux

Une trentaine d'employés principaux, dont trois dames, des plus importants bureaux de voyages hollandais ont passé la journée du 3 mai à Montreux, aux fins de se documenter sur la station et sur les avantages qu'elle offre aux touristes.

Dans un train spécial mis à leur disposition par la compagnie du M. O. B., les visiteurs déjeunèrent avec les fonctionnaires supérieurs de la compagnie, avec des délégués de la Société des hôteliers de Montreux et environs, MM. Deig, Fugner et Hofer, ainsi qu'avec des représentants de la Société de développement et de la société Montreux-Transports, qui étaient allés à leur rencontre jusqu'à Zweisimmen. Après avoir pris leurs quartiers à l'Hôtel Suisse, les hôtes furent conduits à Gion, où une réception leur fut offerte par MM. Erasimé et Reiber, au Grand Hôtel et du Righi vaudois. Ils descendirent de là par le funiculaire à Terriert, où les attendaient trois autocars de Montreux-Transports. Ils visitèrent Montreux-Plage et le Château de Chillon. Au retour, ils purent étudier l'hôtellerie montreusienne en visitant successivement le Grand Hôtel, les hôtels Excelsior, Eden, Monney, Montreux Palace et Continental.

Le soir, un succulent dîner servi par les soins de M. Julien Schöri réunit tout le monde à l'Hôtel Suisse, où M. J. Jaussi, président de la Société des hôteliers de Montreux, adressa aux invités un court et fort cordial compliment de bienvenue. La soirée se termina au Kursaal, où une réception avait été préparée.

Ajoutons que l'Office national suisse du tourisme, qui avait organisé cette tournée en Suisse des représentants des agences de voyages hollandaises, était représenté par M. le Dr Blaser, chef du siège auxiliaire de Lausanne. La caravane était convoyée par M. Graziano, qui dirige le Bureau suisse du tourisme à Amsterdam.

Nos hôtes se sont déclarés enchantés de ce qu'ils avaient vu en Suisse et spécialement à Montreux. Ils sont repartis le lendemain matin en bateau pour Lausanne, d'où ils ont poursuivi leur voyage sur Berne et Bâle, avant de regagner la Hollande.

Fumeurs et non-fumeurs

Il y a une quarantaine d'années, les wagons de nos chemins de fer privés: Jura-Simplon, Nord-Est, Central, Union suisse et Gotthard, étaient construits pour la plupart de façon à réserver aux fumeurs les deux tiers et aux non-fumeurs le tiers de la voiture. Petit à petit, ce matériel a été éliminé et les wagons sont partagés par moitié pour ces deux catégories de voyageurs. Nous n'avons pas en Suisse de compartiments spéciaux pour dames seules.

Depuis le rachat des chemins de fer, le nombre des fumeurs avait fortement diminué. A partir de 1910/1915 cependant, la situation s'est modifiée dans le sens contraire. Si l'usage du cigare n'a pas progressé, la cigarette s'est répandue dans des proportions triomphales et le nombre des fumeurs de cigarettes augmente sans cesse, d'autant plus qu'il faut compter avec l'apport actuel du beau sexe.

Malgré le mouvement appréciable qui se dessine parmi la jeunesse organisée et qui tend à renoncer non seulement à l'alcool, mais aussi au tabac, il est indéniable que la proportion des

non-fumeurs a fortement diminué. Sans vouloir discuter ce problème économique et hygiénique, nous nous bornerons ici à demander qu'on ait les mêmes égards pour les non-fumeurs que pour les fumeurs.

Nous pensons avant tout aux voyageurs qui s'obstinent à fumer dans les compartiments pour non-fumeurs. La plainte est ancienne, mais la réaction contre cet abus est insuffisante de la part du personnel des trains.

Il y a ici deux catégories de gens, qu'il faut entreprendre différemment. Nous avons les gens incultes ou inexpérimentés en matière de voyages et qui pèchent par ignorance. La plupart d'entre eux sont accessibles à un avertissement poli. Mais il y a les autres, c'est-à-dire ceux qui savent très bien qu'ils sont coupables et qui s'en moquent, ou même qui bravent l'interdiction pour voir si quelqu'un osera leur faire une observation. A leur égard, il faut une grande fermeté sous des formes polies. Le voyageur incommode par la fumée fera bien de recourir à l'intermédiaire du conducteur, s'il ne veut pas s'attirer des désagréments, peut-être des grossièretés.

Si l'y a des conducteurs fermes, beaucoup d'autres ne voient rien ou plutôt ne veulent rien voir. Le fumeur, à leur passage, dissimule son cigare ou sa cigarette et le conducteur ne se demande pas même d'où vient la fumée du compartiment, ou du moins l'odeur de la pipe, du cigare ou de la cigarette, que l'on perçoit pourtant facilement.

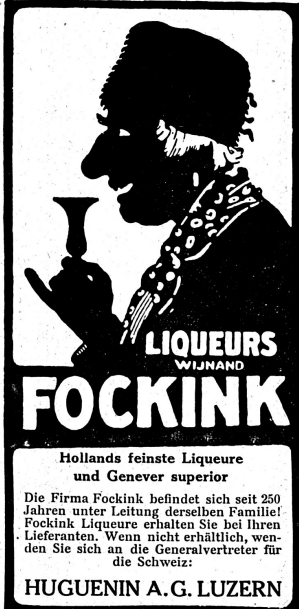
Il y a d'autres cas qui ne sont pas réglés. C'est par exemple le droit ou la défense de fumer dans les couloirs des wagons. L'Allemagne indique ces permissions ou ces défenses par des écrits spéciaux: „Rauchen im Gang erlaubt (verboten)“. Si cinq ou six voyageurs fument dans le couloir et que les portes des compartiments ferment mal, les autres voyageurs sont nécessairement incommodés.

Même les messieurs qui passent au wagon-restaurant n'ont pas toujours des égards suffisants pour les autres voyageurs en traversant les compartiments de non-fumeurs. Quand une cinquantaine d'entre eux ont passé et repassé en fumant, surtout en hiver, le wagon est rempli de fumée.

Et puis il y a aussi fumeurs et fumeurs. Il y a des fumeurs mal élevés qui lancent d'épaisses bouffées de fumée dans la figure de leurs voisins et d'autres qui savent fumer discrètement.

Nos wagons de chemins de fer, en Suisse, ont pour les fumeurs et les non-fumeurs des compartiments fixes. Les inscriptions à l'extérieur et à l'intérieur des voitures ne sont pas mobiles comme par exemple en Allemagne, où l'on diminue ou augmente en cours de route,

L'Hôtellerie suisse, la mieux organisée du monde, a intérêt à se servir de matières premières à bon marché. Réfléchissez-y
COMPTOIR CENTRAL DU RAISIN DE CORINTHE „GENÈVE“



LIQUEURS WILMANN FOCKINK

Hollands feinste Liqueure und Genever superior

Die Firma Fockink befindet sich seit 250 Jahren unter Leitung derselben Familie! Fockink Liqueure erhalten Sie bei Ihren Lieferanten. Wenn nicht erhältlich, wenden Sie sich an die Generalvertreter für die Schweiz:

HUGUENIN A.G. LUZERN

Orfèvrerie et Service de table
des Fabriques Georges Montibert et Joh. Vuilleit
Lyon

MÉTAL EXTRA BLANC ARGENTÉ
REMISE A NEUF DE TOUTES PIÈCES
D'ORFÈVRE - RÉARÉTURE

GUSTAVE ZOBRIST
ARGENTEUR-ORFÈVRE MAISON FONDÉE EN 1900
COULOUVERNIÈRE 40 GENÈVE TÉLÉPHONE 40987

ARAM MOLA ed AFFILA
alla perfezione
i Coltelli, Temperini,
Trincelli ecc.
Fabb: ART&S, Ginevra. Vendita: nei negozi principali. F. 375

Boden- und Wandplatten-Beläge

Spezialität:
MOSAİK

Cristofoli, Indri & Co., Basel
Allschwilerstrasse 35 - Telefon Safran 12.50

Vin Villeneuve 1929

Le plus sain, durétique, excellent pour malades. Expédition par fûts et à partir de 50 l. Ecoutez la voix de votre comité. Favorisez le producteur: F. Bonnard, vign., Villeneuve (Vaud).

Schläuche jeder Art

Hanf- und Gummischläuche
Feuerlösch-Einrichtungen
Sprengwagen, Mech. Leitern
Schieb-u. Anstell-Leitern etc.

Ehram-Denzler & Co.
Wädenswil - Telefon 56

Grossverkauf von orientalischen

Teppichen

an Hotels und Pensionen

Grosse Lager in allen Größen.
Übermässe für Hallen stets vorhanden. Verlangen Sie Besuch od. Offerten v. der

Teppich-Aktiengesellschaft
Zürich, Gotthardstrasse 25
Telephon Seinau 93.91

Harry Nitsch
Schriftsteller
Reklame-Beratung

Sehr geehrter Herr!

Da ich zur Zeit auf Reisen und ohne festes Domizil bin, bitte ich, Briefe nach Köln a. Rh., Am Hof 41-45, p. Adr. Redakt. des „KÖLNER“ zu adressieren. Bei dieser Gelegenheit erinnere ich daran, dass der grosse, aparte und bleibende Werbewert meiner bekannten „Kosmopolitischen Wanderungen durch schöne Hotels“ gesteigert wird durch die Sonderdrucke, die in künstlerischer, vornehmer Ausstattung hergestellt und wie jeder andere Prospekt verwendet werden.

Mit vorzüglicher Hochachtung

Harry Nitsch

Merke: Messerli für Mineralwasser und Hotelbedarf
weil leistungsfähig
J. F. MESSERLI A. G.
Interlaken Tel. 63 Bern Bw. 38.50

Wäsche-Rechnungen

(Notes de Blanchissage) gebunden
in Büchern à 100, 150, 200 Blatt
sowie in losen Formularen. Text:
deutsch, französisch, und englisch

liefern

Koch & Uttinger, Chur

CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS
LE FRÈRE DES CONNAISSEURS
Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz

Rhabarber

feinen rotstieligen. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Grösste Kulturen d. Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.

Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.



Diese Schutzwand ist aus Glanz-Eternit.

Wohnliche Wirkung
Sehr sauber
Dauerhaft
Leicht zu reinigen
Einfach zu montieren
Vorteilhaft im Preis
Offerte und Muster durch

GLANZ-ETERNIT A.G. NIEDERURNEN.

Karl Grogger



Spezialgeschäft für lebende Krebse
Lieferant erster Häuser
Berlin NO 18, Weberstrasse 24a
Telegraphendresse: Krebszentrale - Telefon: Königstadt 3243, 3244
Sofortiger Versand nach der Schweiz.